**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 60 (1980)

Heft: 4

**Vorwort:** État de la Confédération à la fin de l'année 1980

Autor: Chevallaz, Georges-André

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## État de la Confédération à la fin de l'année 1980



Comme on dit des généraux qu'ils préparent toujours la guerre précédente, l'économie réagit bien souvent en fonction de l'événement récent, comme si ce qui s'est passé devait, nécessairement, se renouveler dans le temps prochain. Dès 1960, nous nous étions engourdis dans l'euphorie de la croissance continue. Chaque année apportait son supplément de produit national, son augmentation de salaire réel, son contingent nouveau de travailleurs étrangers, bientôt un tiers de la main-d'œuvre, son amélioration des institutions sociales, ses nouveaux investissements tant publics que privés. Les planificateurs édifiaient la Suisse de l'an 2 000 croissant de 6 à 10 millions d'habitants.

La première crise pétrolière, celle de 1973, a brutalement ramené à la raison. Elle nous a frappés dès 1975 avec quelque retard, moins directement par la hausse des prix du pétrole que notre balance des paiements favorable pouvait absorber sans gêne, qu'indirectement, par les restrictions que nos partenaires commerciaux et touristiques imposaient à leur propre économie et notamment à leurs achats extérieurs. Le choc a été brutal. En une année notre pays voyait son produit national brut réduit de 8 % en valeur réelle. Le nombre des places de travail tombait de 250 000, celui des travailleurs étrangers de 220 000 entre 1973 et 1977, tandis que le chômage, inconnu depuis les années 30, retrouvait 30 000 inscrits au début de 1976.

La distance prise, il nous faut admettre que cette saignée, pour pénible qu'elle fût, était salutaire, inévitable. La réelle surchauffe des années 1970-1974, l'inflation qui l'accompagnait, accentuée encore par l'expansion de dépenses publiques sans couverture suffisante, un recours anormal, excessif, à la main-d'œuvre étrangère justifiaient un coup d'arrêt.

Ce coup de frein a sans doute obligé à certains redimensionnements – dans l'horlogerie par exemple ou dans la métallurgie. Il a contraint à se réadapter, à se reconvertir, à rationaliser: par là, il a servi l'intérêt de l'économie. Mais diminuant les bénéfices, il a aussi rogné les réserves disponibles. Il a rendu les prévisions prudentes, pessimistes parfois. À la fin de 1977, certains économistes suggéraient au Conseil fédéral de prévenir une dépression qu'ils jugeaient menaçante par des mesures de relance en crédits publics. Ces mesures auraient en fait – dans une situation qui se maintint sans autre en plein emploi – relancé l'inflation tout en aggravant le déficit budgétaire sensible de la Confédération. Dans l'été 1978, la forte hausse du franc suisse a mis en difficulté les commandes de l'exportation et

compromis la saison touristique. À l'inquiétude dont lui faisait part le gouvernement, la Banque nationale a répondu en se dégageant de la très grande prudence pratiquée jusqu'alors et en intervenant de manière systématique en modération du cours. Le risque pris a payé. La politique monétaire, tout en contribuant à maintenir l'inflation entre 1 et 4 % l'an, n'a pas entravé le cours normal des exportations qui marquaient, en 1978 et en 1979, une croissance réelle de 4 1/2 % l'an qui semble devoir se maintenir pour 1980.

On peut dire que, depuis 1976, l'économie suisse s'est stabilisée à un niveau moins orgueilleux et qu'elle a repris un rythme normal, à faible croissance du produit national brut, tombée en 1975-1976, retrouvant une augmentation réelle de 1 à 3 % l'an depuis lors. Le chômage a, pratiquement, disparu (0,2 % de la population active) et seules de fermes mesures de restriction – vivement contestées par l'hôtellerie en particulier – ont empêché le recours anormal aux travailleurs étrangers que nous avions connu avant 1975. Actuellement à quelque 700 000 personnes (août 1980), soit à près du quart de la population active, la Suisse, à la réserve peut-être du Luxembourg, est encore en proportion largement le pays d'Europe qui offre le plus d'emplois aux travailleurs de pays en proie au chômage. Et le statut des saisonniers (quelque 150 000 travailleurs) est un système souple, qui permet de distribuer du travail temporaire à des étrangers sans déséquilibrer la population stable. Le régime peut être humanisé, mais sa suppression nuirait autant aux étrangers eux-mêmes – dont il faudrait réduire le contingent – qu'à l'économie helvétique.

Notre plein emploi, la forte durée du travail, la faible inflation, le tourisme ranimé, le rythme d'exportations satisfaisant, nous permettent de déclarer favorable notre situation économique, satisfaisante pour le moins dans le contexte européen.

Certes, comme le disait le D<sup>r</sup> Knock, la santé est un état transitoire qui ne présage rien de bon. Le volume de nos échanges en biens et services s'inscrit à 42 % de notre produit national brut. Il s'ensuit que notre économie est vulnérable, très sensible aux fluctuations extérieures. Les conséquences de la 2e crise du pétrole pourraient nous frapper, à retardement, par les difficultés de nos partenaires commerciaux. Les déficits constants des finances fédérales – où l'on n'a pas, en temps voulu, substitué une TVA aux douanes démobilisées et où le peuple s'oppose aux adaptations du régime fiscal –, pourraient, à terme, constituer une sérieuse réserve d'inflation.

Les raisons d'espérer l'emportent cependant sur les craintes. Elles sont multiples.

Citons, sans en épuiser la liste, le pragmatisme coopératif des relations entre les partenaires sociaux, un climat de travail positif, la ténacité et l'esprit d'adaptation des entreprises, ni maintenues artificiellement, ni entravées par un dirigisme d'État, la fiscalité globale la moins sévère d'Europe, une politique monétaire alliant la souplesse dans les modalités à la fermeté dans les objectifs de stabilité des changes et des prix, la fluidité du crédit et son taux exceptionnellement bas, utile d'ailleurs à l'économie mondiale, une sécurité sociale perfectible, certes, mais substantielle déjà.

Ce sont autant de motifs à confirmer la cohésion d'un petit pays qui tient à son indépendance, à faire confiance à sa capacité de résistance si le destin économique ou politique devait le menacer ou le frapper. Le passé n'est pas à lui seul garant de l'avenir : il nous faut, à l'encontre de ce qui peut nous arriver, garder intactes notre solidarité et notre volonté de lutte.

Georges-André Chevallaz, Président de la Confédération suisse